

Le Mag' de Saillans



Mairie de Saillans

Place Maurice Faure

26340 Saillans

☎ 04 75 21 51 52

✉ accueil@mairiedesaillans26.fr

www.mairiedesaillans26.fr

www.facebook.com/SaillansBiovallee

www.instagram.com/communedesaillans26

www.panneaupocket.com



Lettre d'information municipale - N° 14 / Janvier 2025



L'édito du maire

2025, une année particulière

2025 sera une année particulière pour Saillans.

Déjà, le nom de "Saillans" désigne désormais une commune nouvelle. Les élus de Véronne et de Saillans, par une délibération concordante de leur conseil municipal, ont voté le lundi 04 novembre 2024, la création au 1^{er} janvier 2025 d'une commune nouvelle. Elle était accompagnée d'une charte élaborée par l'ensemble des élus. Elle constitue un engagement politique et moral fort pour un projet fondateur.

Ensuite, 2025 verra l'achèvement (enfin !) de projets et de chantiers importants pour le village : la rénovation de l'église Saint Géraud, qui devrait se terminer au printemps. L'aménagement des anciens locaux de la Poste et du Centre de Tri pour accueillir Le Forum avec le relais postal, avant l'été. La fin de la 2nde tranche de travaux sur les réseaux d'eau, d'assainissement et du pluvial, accompagnée de la réfection du revêtement de surface et de la végétalisation des ruelles, en juillet. La totalité du déploiement de la fibre, à la fin de l'année.

D'autres projets seront toujours en cours : l'aménagement de la maison située 1 boulevard de l'Écho dans le cadre de "Villages d'Avenir" piloté par l'ANCT. Les études de circulation et de stationnement dans le cadre du projet "Marche du quotidien" porté par l'ADEME. Et surtout la sécurisation de la traversée de la RD93, pour relier sans danger le centre village avec la gare et le quartier de la Tuilière.

Vous trouverez, des précisions sur ces différents dossiers dans ce nouveau numéro du Mag'.

2025 sera aussi une année particulière car elle sera la dernière année pleine de notre mandat municipal, accordé par les électeurs de Saillans et de Véronne. Après plus de 4 ans, les élus sont encore remplis de motivation et d'énergie pour accomplir leurs missions et continuer à s'engager au service de la nouvelle commune et de tous ses habitants.

Avec l'ensemble du nouveau conseil municipal, je vous présente nos vœux les plus chaleureux et je vous souhaite à toutes et tous une année 2025 à l'image de notre nouvelle commune : engagée et dynamique !

François Brocard

Saillans et Véronne une commune nouvelle



Le nouveau conseil municipal

Le 1^{er} janvier 2025, Saillans et Véronne se sont officiellement regroupés pour former une nouvelle commune. Elle s'appelle "Saillans" mais le nom de "Véronne" continuera à désigner le périmètre de l'ancienne commune.

Plus qu'une simple fusion, c'est une nouvelle géographie, de nouvelles relations, un nouveau destin commun. L'objectif est de préparer l'avenir et de s'adapter aux enjeux du développement local, tout en préservant l'identité et les spécificités des deux villages. C'est un nouveau souffle pour notre territoire.

A partir du 1^{er} janvier 2026, les différences actuelles entre les taux des impôts locaux seront progressivement lissées sur une période de 12 ans. Cette échéance a été choisie par les élus pour harmoniser les charges fiscales avec une transition en douceur pour les habitants.

L'ensemble des biens, droits et obligations des anciennes communes sont transférés à la nouvelle commune. Les contrats en cours continuent à être exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance. Le personnel communal est intégré dans la nouvelle structure, dans les mêmes conditions de statut et d'emploi. Le service administratif de Véronne est assuré par la mairie de la commune nouvelle sans création d'un nouveau poste. Un gros travail administratif sera encore à accomplir dans les mois qui viennent pour organiser le fonctionnement de cette nouvelle entité.

Ce projet a été voulu et réalisé par les élus des deux communes, dans une démarche de solidarité et de préparation de l'avenir, afin d'offrir des perspectives nouvelles et durables aux habitants de la nouvelle commune.

Plantations dans les ruelles



Un chantier participatif pour la végétalisation des ruelles situées au sud de la Grande Rue a eu lieu le vendredi 29 novembre 2024.

Encadré par Samuel Bonnefoi, paysagiste, ce chantier a permis de réaliser les plantations dans les jardinières créées le long des façades des maisons lors des travaux de rénovation du centre ancien.

Les riverains avaient été conviés à y participer et une

dizaine d'entre eux ont répondu présents. Matériel et végétaux étaient fournis par la commune, avec le soutien de deux agents des services techniques. L'entreprise Liotard avait mis deux de ses ouvriers à disposition et fourni la terre végétale. Deux conseillers municipaux, Philippe Berna et André Oddon, ont eux-aussi manié le plantoir.

Dans le cadre de leur projet pédagogique sur la biodiversité, les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont venus l'après-midi participer à ces plantations. Au total, 210 mètres linéaires ont été végétalisés avec près 856 plantes de 44 espèces différentes



adaptées aux contraintes des ruelles et qui n'ont pas besoin de beaucoup d'entretien.

Un paillage en copeaux de bois est venu finaliser le chantier.

Outre son côté esthétique, cette végétalisation va permettre également de rafraîchir les ruelles par le phénomène d'évapotranspiration.



Un DICRIM et un PCS pour la sécurité de la population

La commune de Saillans, par sa situation géographique, est déclarée par la Préfecture soumise aux risques majeurs suivants : feu de forêt, inondation, séisme, transport de matières dangereuses.

Par conséquent, la rédaction et la diffusion d'un **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est obligatoire.

Il permet à l'ensemble de la population d'être informée des différents risques auxquels elle est exposée et de disposer des informations concernant les mesures de prévention ou de sauvegarde mises en œuvre.

Vous trouverez le DICRIM de la commune avec ce numéro du Mag :

D'autre part, les risques auxquels la commune est soumise, imposent la rédaction d'un **PCS** (Plan Communal de Sauvegarde).

C'est un outil opérationnel à la disposition du maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile.

Le PCS établit les modalités d'organisation communale et les outils techniques pour faire face un événement. Il permet d'identifier les risques, de prévoir une organisation de crise, de disposer d'une base de données (services, moyens matériels, personnes...) qui devra être tenue à jour, d'élaborer des fiches de procédures, de disposer de fiches outils/suivi. Il a été rédigé par les services administratifs de la commune avec un élu référent, et en lien avec la CCCPS par une convention de prestation de service pour la coordination et l'élaboration.

Approuvé par le conseil municipal le 19 septembre 2024, le PCS est maintenant opérationnel. Il est consultable à la mairie aux heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Véronne a aussi rédigé son DICRIM et son PCS.

Lors d'une prochaine actualisation, la commune nouvelle intégrera tous ces documents dans un dossier commun.

Dans le rétro...

Bilan positif pour le Téléthon



Sous l'égide de la mairie, cinq associations du village se sont mobilisées cette année pour le Téléthon : Au fil d'argent, La ferme à cycles, Les amis de la lecture, la Pétanque Saillansonne et le Ping-Pong Saillans.

Les animations organisées ont permis de récolter au total 2 340,06 €. Une somme très légèrement supérieure à l'an dernier (2 278,50 €).

À cela s'ajoute 750 € de dons faits par d'autres associations, Le Forum, Rochecourbe Escapade et Vivre à Saillans, et des particuliers, La Boulangerie Ripopée a également participé en offrant une grande plaque de gâteaux, ainsi que Dance Studio by Caro avec ses jeunes élèves qui ont fait une démonstration.



Un 26^e marché artisanal de Noël réussi

Toujours organisé par l'association La Palette de Gribouille, qui fêtait à cette occasion ses 20 ans d'existence, le marché artisanal de Noël de Saillans a connu un beau succès. Des salles joliment décorées, une ambiance chaleureuse, vingt-huit exposants présents, des créations originales, variées et de qualité, un afflux de visiteurs, sans oublier les crêpes et le vin chaud : toutes les conditions étaient réunies pour que cette 26^{ème} édition soit des plus réussies.



Première brocante de Noël



Samedi 7 décembre devait se dérouler la 1^{ère} brocante de Noël de Saillans organisée par Frédéric Surugue, le placier du marché dominical qui est un habitué de l'organisation de ce type d'animation.

Ouverte à toutes et à tous, cette brocante/vidé grenier avait pour but de proposer des cadeaux de Noël en mode recyclés à bas prix. Si 35 participants s'étaient inscrits, seulement 5 sont venus à cause de la mauvaise météo. Qu'à cela ne tienne ! Frédéric et son équipe ne sont pas découragés pour autant et envisagent d'ores et déjà la 2^{ème} édition pour Noël prochain.

Recensement de la population du 16 janvier au 15 février



L'enquête de recensement de la population de Saillans va se dérouler du 16 janvier au 15 février. La coordinatrice communale de l'enquête est la secrétaire générale de la mairie, Nathalie Bonnat. Cinq agents recenseurs ont été recrutés par la commune : Léo Foëx, Véronique Mignon et Didier Ribot qui

habitent à Saillans, Marie-Christine Giry, qui habite à Crest mais est originaire de Saillans, et Luc Morel, Crestois également.

Tous ont suivi une formation avec le superviseur du recensement Insee pour la Vallée de la Drôme, le Saillanson Charles Desbois.

L'agent recenseur de votre secteur va vous remettre une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Il suffit de suivre les instructions qui y sont indiquées pour se recenser en ligne. Pour les personnes ne pouvant pas répondre sur internet, des questionnaires papier à remplir leur seront fournis.

À noter que chaque agent recenseur est muni d'une carte officielle attestant de sa mission, qu'il doit vous présenter.

Un volontaire territorial en administration dans les bureaux de la mairie



Josselin Billard a rejoint l'équipe administrative de la mairie de Saillans le 1er octobre, pour une mission de 12 mois en tant que Volontaire Territorial en Administration (VTA). Un dispositif financé en 2024 par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) qui permet aux collectivités territoriales rurales porteuses de projets de bénéficier des compétences de jeunes diplômés au service de leur ingénierie.

La commune de Saillans a pu bénéficier de ce dispositif grâce au soutien de la sous-préfecture et de la chef de projets de Villages d'Avenir.

Âgé de 32 ans, Josselin est originaire de Grenoble et titulaire d'un master management "communication et conduite du changement".

Sa mission à Saillans consiste, en priorité, en l'appui administratif pour la création de la commune nouvelle (fusion Saillans-Véronne) et va s'étendre au suivi du montage des projets communaux (création d'une maison des associations, appel à projets ADEME "Marche du quotidien", travaux de rénovation du centre ancien, passerelle sur la RD 93...).

Du changement au secrétariat des petites communes...

Après 40 ans au secrétariat des petites communes du pays de Saillans, Hélène Arnaud-Facomprez prend une retraite bien méritée. Deux secrétaires la remplacent depuis le 1^{er} janvier : Isabelle Freyss et Lou Arnaud. Toutes deux assurent le secrétariat des quatre communes suivantes : Aubenasson, Chastel-Arnaud, La Chaudière et Saint-Sauveur-en-Diois.



...et à celui du SIVU Les Enfants du Solaire



Depuis le 1^{er} janvier, Elsa Ruillère est la nouvelle secrétaire du SIVU "Les enfants du Solaire". Cette structure gère le fonctionnement de la cantine et de l'accueil périscolaire de Saillans. Elle remplace Isabelle Freyss, qui n'est pas partie loin puisqu'elle a rejoint le secrétariat des petites communes (voir ci-dessus), dont le local est juste à côté de celui du SIVU.

~ Nous leurs souhaitons la bienvenue ~

En bref !



Fréquentation de l'aire de camping-car depuis son ouverture le 12 août 2024

du 12/08 au 30/12/2024	Nombre de nuitées par camping-car	Nombre de nuitées par personnes
Août	39	74
Septembre	75	144
Octobre	85	177
Novembre	92	151
Décembre	70	106

Les travaux de rénovation de l'ancien bureau de poste avancent



Après le déménagement du centre de tri à La Tuilière le 17 septembre 2024, les travaux d'aménagement des locaux de l'ancienne Poste ont débuté en novembre.

Ces travaux sont entrepris pour accueillir le Forum, qui déménagera des locaux qu'il occupe actuellement au rez-de-chaussée de l'immeuble "Le Cresta", 13 rue Raoul Lambert. Dix lots ont été attribués pour ce chantier dont le maître d'œuvre est Noémie Hazard, du cabinet "Avec un Z" installé à Saillans. Pour le moment, les travaux se passent à l'intérieur. Seule sera visible l'ouverture d'une porte en façade, en remplacement d'une fenêtre existante, pour l'accès à la salle du coffre du relais postal.

Atlas de la biodiversité



Fin 2023, la commune de Saillans a décidé, avec le concours des communes de Véronne et de Chastel-Arnaud, de mettre en place un atlas communal de la biodiversité. Cela consiste à répertorier les espèces animales et végétales sur notre territoire et à analyser ces données de façon à mieux prendre en compte les enjeux de la biodiversité à préserver lors de futures décisions. Un groupe de bénévoles s'est constitué et a depuis multiplié les sorties de repérage sur le terrain. Une action concrète se mettra en place en février, avec la construction de nichoirs qui seront installés sur la commune. D'autres actions débiteront au printemps, notamment en collaboration avec la fête des jardins. Un concours photos est aussi prévu.

Le chiffre du trimestre : 110

C'est le nombre de dossiers d'urbanisme déposés à la mairie en 2024 :

- 2 autorisations de travaux (AT)
- 2 déclarations préalables pour une enseigne (DP EN)
- 3 certificats d'urbanisme opérationnel (CUB)
- 1 permis d'aménager (PA)
- 10 permis de construire (PC)
- 1 permis de construire modificatif (PC MOD)
- 91 déclarations préalables (DP)

Marie Le Gallic a soufflé ses 100 bougies !



Depuis le jour de Noël, la commune compte une nouvelle centenaire : Marie Le Gallic. Née Marie Arro le 25 décembre 1924 dans les Ardennes, elle grandit à Marseille jusqu'à l'âge de 12 ans, avant de déménager à Saillagouse, près de Font-Romeu, au décès de son père. C'est là qu'elle rencontre Jean Thénard, qui revient de la guerre. Ils se marient en 1946 et ont un fils, Alain.

Le couple déménage en région parisienne, à Versailles. Tous deux travaillent au CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) de Saclay, qui vient d'être construit. C'est là qu'ils feront toute leur carrière professionnelle. Elle y dirige un laboratoire et côtoie à l'époque les Prix Nobel Irène et Frédéric Joliot-Curie. À la retraite, Marie et Jean souhaitent se rapprocher de leur fils, chirurgien-dentiste à Crest. En visitant un terrain à Saillans, quartier de Saint-Jean, ils tombent amoureux de la vue sur la Roche et décident d'y faire construire leur maison.

Après le décès de Jean en 1986, Marie reste seule à Saillans une dizaine d'années avant de retourner en région parisienne pour se remarier avec Yves Le Gallic. Au décès de ce dernier en 2013 elle revient vivre au pied des Trois Beccs.

Malgré ses 100 ans, Marie Le Gallic reste en bonne santé et garde un esprit vif. Elle apprécie aussi avoir de la compagnie et c'est donc avec plaisir qu'elle a accueilli chez elle, jeudi 26 décembre, le maire de Saillans François Brocard, accompagné des conseillères municipales Laurence Algoud, Pascale Dardier et Joëlle Massa, pour souffler une deuxième fois ses bougies et célébrer son siècle de vie.

Clap de fin pour Faubourg 26



Faubourg 26 a proposé pendant 12 ans au Temple de Saillans des spectacles théâtraux de qualité. Grâce à Maurice Yendt et ses équipes, une belle programmation a été présentée à des spectateurs assidus et fervents. Des expositions artistiques et l'animation du "Printemps au théâtre" ont aussi rencontré leur public. Malheureusement, le bureau de Faubourg 26 a été contraint de dissoudre l'association au 31 décembre 2024. Ce rendez-vous mensuel de découvertes théâtrales manquera au territoire saillanson.

Les Quatre-Temps d'hiver

Les 18, 20, 21 et 24 décembre, jours des Quatre-Temps, ont donné la tendance météorologique probable pour cet hiver.

D'après Maurice ALLARD, le spécialiste saillanson de cette méthode de prévision ancestrale : "Avec une prédominance de vent de nord nord-ouest, l'hiver saillanson pourrait être dans l'ensemble froid et ensoleillé, accompagné de passages pluvieux aux cumuls parfois importants. Une période de grand froid n'est pas exclue, tout comme la neige qui pourrait apparaître en plaine".



État-civil d'octobre à décembre 2024

Décès

Jean CLUZEL - 85 ans (11 octobre)
Benito CAROD-ROCA - 92 ans (7 novembre)
Jean-Marc DARCHE - 67 ans (10 novembre)
Nadia DECUYPER, née LEGRY - 93 ans (14 décembre)

Naissances

Baptiste CHAMBON (21 octobre)
Simon GINDRE (11 décembre)
Nora PAUGET (19 décembre)



À venir...



La réhabilitation de l'immeuble situé 1 boulevard de l'Écho avance

Celle que beaucoup de Saillansons appellent encore la Maison Gautheron va faire peau neuve !

En décembre 2023, Saillans et les communes de Chastel-Arnaud, La Chaudière, Saint-Sauveur-en-Diois et Véronne



ont été lauréates du programme Village d'Avenir. Il est piloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et la préfecture de la Drôme, pour mener le projet de réhabilitation de cette ancienne habitation de 75 m² acquise par la mairie en 2011.

Saillans compte plus de 50 associations dont les adhérents viennent aussi des villages alentour. Voilà pourquoi le projet, soutenu par l'ANCT, est porté par les cinq communes précitées.

Le fait d'être lauréat du programme "Villages d'Avenir" permet d'être accompagné par un chef de projet et de bénéficier de la prise en charge financière des études.

L'intention est la restructuration et la réhabilitation thermique de ce bâtiment, pour l'intégrer dans l'offre de locaux pouvant être mis à disposition des associations. Il est indispensable de maintenir et d'accompagner le tissu associatif essentiel au développement du territoire. Une phase de diagnostic et de recueil des besoins est en cours et devrait s'achever au premier trimestre 2025. Elle a été confiée à "Villages Vivants", prestataire de l'ANCT.

Le plan de circulation est en cours d'élaboration



Dans le cadre de l'appel à projet "Marche du quotidien" de l'ADEME dont elle est lauréate, la commune est en train de construire son plan de circulation.

Celui-ci doit être adapté aux usages et à la croissance démographique de Saillans et ses environs. Une enquête sur les flux de mobilité et les stationnements a déjà été réalisée. Une phase d'expérimentation va être menée début 2025. L'objectif est "d'apaiser" le centre-bourg en favorisant les piétons ainsi que les mobilités douces (circulation adaptée, équipements et mobiliers urbains, animations...), tout en réfléchissant à des alternatives aux véhicules motorisés. Entre autres, les parkings en périphérie du village (la Gare et Tourtoiron) seront privilégiés, notamment pour les visiteurs et les touristes, tandis que l'aménagement du boulevard de l'Écho sera repensé. Avant d'être pérennisé, il est prévu que ce plan de circulation soit travaillé avec les Saillansons en 2025.